

JUILLET 1994 N° 134

BIBLIOTHÈQUE FMBDS

34ème année - PRIX DU N° : 40 F
ABONNEMENT ANNUEL : 110,00F
ÉTRANGER : 140,00 F.F.



BULLETIN TRIMESTRIEL DE LA
Fédération Mycologique
Dauphiné - Savoie

Reconnue d'Utilité Publique (Décret Ministériel en date du 24/4/72) Siège Social : Nature en Tarentaise - 73600 MOUTIERS



MATTHIOLA VALESIACA BOISS.

Photo : T. DELAHAYE

SOMMAIRE

3	Editorial	M. MEYER	26 à 29	<i>Rugosomyces pseudoflammula</i> (Lange) M. Bon & <i>Rugosomyces chrysenteron</i> (Bull.:Fr.) M. Bon ss str. M. BON & P. HERIVEAU
4 à 13	Session Botanique d'Aussois	T. DELAHAYE	30	Atlas des Cortinaires
14 à 17	La Page du Débutant Les Aconits	A. GRUAZ	31 à 32	<i>Tricholoma josserandii</i> Bon S. MICHELLAND
18	Nos petites Annonces		33 à 38	<i>Lepiota dryadicola</i> Kühner V. MIGLIOZZI & E. BIZIO
19 à 22	Compte rendu du Congrès	E. ABBA	39	Publicités
23 à 25	<i>Cortinarius pseudogracilescens</i> spec.nov. R. HENRY & E. RAMM		40	Expositions

NOS PHOTOS COULEURS :

Couverture :

Matthiola valesiaca Boiss.

Photo : T. DELAHAYE

Page 9

Poa perconcinna Edmondson

Photo : T. DELAHAYE

Erica herbacea L.

Photo : J.C. PEPIN

Page 16 :

Aconits

Photo : A. GRUAZ

Page 25

C. (Hydr.) pseudogracilescens Ramm et Hry.

Planche : E. RAMM

Page 28

Rugosomyces pseudoflammula (Lange) M. Bon

Photo : P. HERIVEAU

Rugosomyces chrysenteron (Bull.:Fr.) M. Bon

Photo : P. HERIVEAU

Page 32

Tricholoma josserandii M. Bon

Photo : S. MICHELLAND

Page 37

Lepiota dryadicola Kühner

Photo : E. BIZIO

Présidente Fédérale :	Mme Marianne MEYER, Maison Forestière ROGNAIX - 73730 CEVINS - ☎ 79 38 25 45 - Fax 79 38 27 33
Directeur du Bulletin :	M. FILLION Roger - Fiolaz 01200 ELOISE ☎ 50 48 07 05 - Fax 50 48 05 17
Correcteur :	Paul ESCALLON 17, chemin de la Vionnaz - 74200 THONON LES BAINS
Prix de l'abonnement annuel :	110 F. - Étranger : 140 F. F.
S'adresser directement à Catherine ROUPIOZ - Marlioz - 74210 FRANGY - ☎ 50 77 81 18 - Fax 50 77 81 98	

ÉDITORIAL

Par **Marianne MEYER**

Présidente Fédérale

A l'initiative du Ministère de l' Environnement et pour contribuer à une meilleure connaissance de notre patrimoine, un inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt écologique, faunistique et floristique (Z.N.I.E.F.F.) est réalisé depuis 1978 dans la France entière en utilisant les observations de scientifiques et naturalistes bénévoles ou universitaires. En Rhône-Alpes l'inventaire a été réalisé dans le cadre du plan Etat-Région avec la participation du Conseil Régional, et la Direction Régionale de l' Environnement; le Muséum National d'Histoire naturelle de Grenoble et le Secrétariat régional du Patrimoine naturel Rhône-Alpes qui ont mis leurs efforts en commun .

En Savoie, l'Etat et le Conseil Général ont crée en 1991 un Conservatoire du Patrimoine Naturel implanté au Bourget du Lac ayant pour mission de gérer les espaces exceptionnels ou fragiles mais aussi de faire connaître le patrimoine inventorié. Sous le titre "**Mieux connaître la Nature dans son canton**", le C.P.N.S. vient d'éditer un document sous forme de fiches regroupées par canton inventoriant les richesses naturelles du département de la Savoie. Ces fiches ont été réalisées à partir des Z.N.I.E.F.F. dans un langage simple et attrayant et sont illustrées de nombreux dessins. Elles comprennent une description sommaire des milieux naturels sélectionnés pour leur spécificité, une situation sur la carte IGN , l'indication de l'altitude, des données géographiques et bibliographiques des zones concernées. Thierry Delahaye conseiller biologiste au C.P.N.S. et membre de notre Fédération (section botanique du Foyer rural de Montmélian) a beaucoup contribué à la rédaction et la mise en forme de ces fiches. "**Mieux connaître la Nature dans son canton**" est la synthèse d'un travail considérable; elle regroupe et classe l'information naturaliste afin de la mettre à la disposition des élus et décideurs. Il leur appartient de veiller à la pérennité des zones intéressantes. Ont apporté leur concours à la réalisation de ce document: le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Savoie (C.A.U.E.), le Parc National de la Vanoise (P.N.V.), l'Office National des Forêts (O.N.F.), le groupe ornithologique savoyard (G.O.S.), les scientifiques, ainsi que les accompagnateurs en moyenne montagne et nous avons eu l'honneur avec d' autres amateurs éclairés de participer depuis plus de 2 ans à la relecture des fiches.

Cet inventaire est appelé à être complété et affiné; les membres de notre Fédération peuvent en prendre connaissance en le consultant à la bibliothèque fédérale puisqu'un exemplaire nous a été offert par le C.P.N.S. Notre connaissance des espèces qui, chacune à leur place, participent à l'harmonie du milieu naturel nous interpelle plus particulièrement pour fournir des compléments chacun dans son secteur . Il nous est agréable aujourd'hui de présenter cette réalisation du C.P.N.S.en souhaitant que cette initiative soit reprise dans d'autres départements, afin qu'à l'aube du XXI^e siècle nos sites les plus intéressants soient répertoriés en un réseau écologique européen cohérent de zones spéciales de conservation (ZSC) dénommé "NATURA 2000" qui devra être l'objet de mesures de gestion et de conservation.

Nous laissons à Monsieur Michel Barnier notre Ministre de l'Environnement le mot de la fin "**Conserver la nature sous toutes ses formes c'est notre devoir ; même s'il est tard, il n'est pas trop tard**".

COMPTE RENDU DE LA SESSION BOTANIQUE D'AUSSOIS (Savoie)

Par Thierry DELAHAYE

Résidence du parc, Bat.B

73290 LA MOTTE SERVOLEX

Du 10 au 13 juin 1993, le stage botanique de la fédération a eu pour cadre la haute vallée de la Maurienne en Savoie. Des villages d'Aussois à Bramans, les pelouses sèches, les champs, les pinèdes, les rochers calcaires, les affleurements de gypse... ont permis à la cinquantaine de participants venus de toute la France de découvrir une flore riche et variée.

APERCU CLIMATIQUE DE LA REGION D'AUSSOIS

Au coeur des Alpes du Nord, cette partie de la Maurienne comprise entre Avrieux et Termignon, où se déroula notre stage, est un "îlot de sécheresse" : abrités des influences climatiques atlantiques et de la Lombarde (vent en provenance de l'Adriatique), les coteaux d'Avrieux reçoivent en moyenne moins de 700 mm/an d'eau, toutes précipitations confondues. Le climat sec et relativement chaud de mars à novembre est typique des ambiances intra-alpines et permet l'installation d'une végétation d'affinité continentale qui côtoie des éléments montagnards et méditerranéens.

DEROULEMENT DU STAGE

L'ambiance agréable dans laquelle s'est déroulée cette session botanique a débuté dès le premier soir par l'accueil chaleureux de notre présidente Marianne Meyer et par un vin d'honneur offert par monsieur le maire d'Aussois, Eloi Chardonnet. La société d'histoire naturelle de haute Maurienne représentée par son président Emile Abba et le maître d'oeuvre de l'animation à la fédération Henri Robert avaient concocté un programme de choix, servi par un hébergement tout confort à l'hôtel "le Choucas" à Aussois.

Le déroulement des journées fut le suivant :

- le matin, sortie par groupe sur le terrain en compagnie d'un animateur scientifique. Denis Jordan, Maurice Mollard (garde au Parc National de la Vanoise), Philippe Pellicier et Henri Robert ont ainsi fait partager à tous leurs connaissances botaniques avec simplicité et talent. Que chacun d'entre eux soit vivement remercié.

- l'après-midi, détermination en salle des échantillons prélevés avec

parcimonie sur le terrain et mise en place d'une petite exposition ouverte au public.

- en soirée, projection conférence : Monsieur Eloi Chardonnet nous a conté avec charme l'histoire de la haute Maurienne, et Messieurs Maurice Mollard et Henri Robert nous ont présenté deux projections de diapositives, respectivement sur la flore de Vanoise et sur la flore des pelouses sèches de Maurienne.

De l'avis des participants, cette formule permet à chacun de tirer le meilleur profit du stage quel que soit son niveau de départ et ses ambitions.

LISTE COMMENTEE DES ESPECES OBSERVEES

Le compte rendu qui suit, loin d'être exhaustif, présente les plantes les plus caractéristiques et les plus remarquables observées pendant ces trois journées. Les espèces marquées d'un astérisque * sont inscrites sur la liste des plantes rares et menacées de Savoie. A ce titre, elles sont systématiquement recensées par les botanistes afin d'actualiser et de suivre l'évolution de leurs populations. Ces connaissances accumulées permettent d'envisager efficacement les mesures nécessaires à la conservation de ce patrimoine biologique.

La nomenclature utilisée est celle de la dernière édition de la flore de la Suisse, "le nouveau Binz".

11 JUIN 1993 : La première journée, les sorties sur le terrain ont mené les différents groupes dans les environs immédiats d'Aussois, de 1200 m à 1450 m d'altitude. Les principaux milieux explorés sont des pelouses rocailleuses, xérophiles, sur sol calcaire et des champs encore cultivés ou non à proximité de la route des forts, de la cascade Saint-Benoît et du rocher des Amoureux.

***Alyssum alyssoides* (L.) L., (*A. calycinum* L.) :**

Petite Brassicacée aux pétales jaune pâle, puis blanchâtres des lieux secs et pierreux calcaires, elle dépasse 1500 m d'altitude à Aussois.

***Androsace maxima** L. :**

Ce stage nous aura permis de découvrir les deux *Androsaces* annuelles présentes en Savoie. Celle-ci n'était pas signalée dans le catalogue écologique des plantes vasculaires de Vanoise (P. GENSAC, 1974); cette observation située vers 1500 m d'altitude complète donc la répartition de cette espèce limitée auparavant aux environs de Saint-Jean et Saint-Michel-de-Maurienne.

***Asperugo procumbens* L. :**

Espèce rudérale, la Râpette couchée possède un calice accrescent qui forme à la fin deux petites pièces foliaires de part et d'autre du fruit. Fréquente dans le Midi, beaucoup plus rare dans le Nord et l'Ouest de la France, en Savoie elle n'est bien connue qu'en Maurienne et Tarentaise.

***Bromus squarrosus* L. :**

Ce Brome des coteaux secs et des milieux un peu nitrophiles possède une panicule unilatérale. Fréquent dans toute la moitié Sud du pays, il remonte dans

le Centre jusqu'en Côte d'Or. En Savoie, il fleurit les adrets de Tarentaise et de Maurienne de Saint-Michel-de-Maurienne à Lanslebourg.

***Bunium bulbocastanum* L. :**

Appelée communément "noix-de-terre", la racine de cette petite Apiacée est renflée en bulbe comestible. Sa saveur est celle d'une noisette poivrée. Elle est commune dans les pelouses sèches et les champs de Maurienne.

***Camelina sativa** (L.) Crantz :**

En 1917, PERRIER de la BATHIE écrit dans son catalogue au sujet de cette espèce : "Très commun en Tarentaise et en Maurienne". De nos jours, cette messicole ne subsiste que çà et là sur des talus fraîchement remaniés ou en bordure de champs encore travaillés. Disparue de Haute-Savoie, sa raréfaction est générale en France.

***Carex humilis* Leysser :**

Les courts épis de ce petit *Carex* se dissimulent dans une compacte touffe de feuilles. Dispersé au sein des pelouses calcaires très sèches dans toute la France, en Savoie il n'est fréquent qu'en Maurienne et à rechercher en Tarentaise.

***Caucalis platycarpus* L., (*Caucalis lappula* Grande) :**

Jamais fréquente, cette plante des lieux cultivés persiste de nos jours dans des pelouses ouvertes en compagnie parfois d'autres messicoles. Sa raréfaction est générale en France : en Haute-Savoie par exemple, elle n'a pas été revue depuis le début du siècle où plus de vingt stations étaient recensées.

***Cerintho minor* L. :**

PERRIER de la BATHIE écrit dans son catalogue n'avoir jamais vu le petit Mélinet en Savoie ; nous avons eu plus de chance puisque chaque jour nous avons pu observer cette espèce dans les pelouses d'Aussois ou de Bramans. Son abondance dans le département reste à préciser.

***Chondrilla juncea* L. :**

Non signalée dans le catalogue de GENSAC, la Chondrilla à tige de jonc est pourtant assez fréquente dans les lieux secs et pierreux autour d'Aussois jusqu'à 1500 m.

***Crepis albida** Villars :**

Composée des montagnes calcaires du sud de l'Europe, la Crépidée blanchâtre atteint en Savoie sa limite septentrionale absolue.

***Crepis nicaeensis** Balbis :**

Deuxième Crépidée intéressante découverte pendant la session : adventice d'affinité méditerranéenne, il existe très peu de données récentes sur la présence de cette espèce en Savoie et la petite population d'Aussois mérite d'être maintenant régulièrement suivie.

***Descurainia sophia* (L.) Prantl, (*Sisymbrium sophia* L.) :**

Espèce rudérale et thermophile répandue uniquement en Maurienne pour le département.

***Euphorbia seguieriana* Necker :**

Euphorbe des régions calcaires de plaine, parfois sur sable, elle n'existe en Savoie que dans la vallée de la Maurienne entre Saint-Jean-de-Maurienne et Lanslebourg. La subsp. *loiseleurii* est à rechercher.

***Euphrasia pectinata* Ten. :**

La détermination des Euphrasies n'est pas toujours aisée et c'est sans doute en partie pour cette raison que leur répartition précise est assez mal connue. Nous avons observé celle-ci dans les prés secs autour du fort Charles-Albert à Aussois.

***Festuca vallesiaca** Gaudin :**

Cette Fétuque donne son nom à un ordre phytosociologique caractéristique des vallées internes des Alpes : le *Festucetalia vallesiaca*e, bien représenté en Maurienne.

***Galium pusillum** L. :**

A ne pas confondre avec *Galium pumilum* répandu dans toute la France, cette espèce n'est connue que dans le Sud-Est du pays et uniquement en Maurienne pour la Savoie. Calcicole, elle se rencontre dans les lieux secs et rocailloux.

***Hieracium tomentosum** L., (*Hieracium lanatum* Villars) :**

Très jolie Epervière des rochers calcaires, elle pousse également sur le sol dans les pinèdes xérothermophiles de Maurienne.

***Koeleria vallesiana* (Honck.) Gaudin :**

Poacée des pelouses sèches; elle est connue des vallées internes de Tarentaise et de Maurienne. Les vieilles gaines des feuilles entrecroisées forment une "chaussette" bien typique à la base de la tige.

***Minuartia mutabilis* (Lapeyr.) Bech. :**

Minuartie vivace aux sépales blancs scarieux, munis de deux lignes vertes, un peu plus longs que les pétales. Elle affectionne les rochers calcaires bien exposés.

***Onopordum acanthium* L. :**

Cette grande Astéracée très épineuse aime les talus et les décombres bien exposés et riches en azote. Il abonde sur les bords de la route des forts entre Avrioux et Aussois. Connu jusqu'en Asie, il appartient à ce cortège d'espèces d'affinité steppique présent dans les Alpes à la faveur de conditions climatiques originales typiques des vallées internes.

***Oxytropis pilosa* (L.) DC. :**

Également d'affinité steppique, cette superbe Fabacée aux fleurs d'un jaune

soufre fréquente les pelouses rocailleuses et les pinèdes des vallées internes des Alpes.

***Papaver dubium** L. :**

Nous avons observé ce petit "coquelicot" dans les pelouses sèches ouvertes, autour du fort Charles-Albert à Aussois. Messicole, il est en voie de raréfaction dans son biotope de prédilection : les cultures. Les localités situées vers 1500 m d'altitude comme celle-ci sont rares en Maurienne et en Tarentaise.

***Plantago sempervirens* Crantz :**

Espèce subméditerranéenne des pelouses sèches et des lieux incultes de préférence calcaires, elle se rencontre vers le Nord jusqu'en Saône-et-Loire. En Savoie, le Plantain toujours vert est assez fréquent sur les adrets de Maurienne ; on le trouve également dans quelques stations isolées sur les contreforts du Jura.

***Poa perconcinna** Edmondson, (*Poa concinna* Gaudin) :**

En France, ce petit Paturin à la tige bulbeuse à la base n'existe que dans le bassin supérieur de la Durance, la vallée de la Romanche et les vallées de Maurienne et de Tarentaise. Il pousse sur les pelouses et les rocailles très xérophiles.

***Salvia aethiopsis** L. :**

Cette grande sauge qui peut atteindre 1 m de hauteur n'a d'Ethiopie que le nom : originaire des steppes de l'Europe de l'Est, elle n'est connue en Savoie que sur les pelouses sèches d'Aussois et des environs. (**Espèce protégée**)

***Scorzonera laciniata** L., (*Podospermum laciniatum* (L.) DC.) :**

Plante des bords des champs et des chemins, cette Composée semble en régression sur l'ensemble du territoire national. Les stations observées à proximité du fort Charles-Albert à Aussois sont nouvelles pour le département.

***Stipa pennata** L. :**

Encore une espèce sarmatique présente dans les vallées internes mais pas seulement : les longues arêtes soyeuses du "marabout" sont également visibles sur quelques vires calcaires dans la combe de Savoie.

***Thymus praecox subsp. polytrichus* (Borbas) Jalas :**

Au sein du groupe très complexe des Thymus, cette espèce est typique des pelouses et des rochers xérophiles sur calcaire. Sa répartition exacte est encore à préciser, nous l'avons rencontrée dans les pelouses à proximité du fort Charles-Albert.

12 JUIN 1993 : Cette deuxième journée a permis l'exploration des abords du célèbre monolithe de Sardières, aiguille de cargneule haute d'une cinquantaine de mètres, en limite du Parc de la Vanoise. Les pinèdes autour du monolithe ainsi que les champs et les talus près du village de Sardières sont les principaux milieux étudiés. Ils sont situés entre 1540 m et 1630 m d'altitude.



POA PERCONCINNA Edmondson

Photo :T. DELAHAYE



ERICA HERBACEA L.

Photo :JC. PEPIN

***Adonis aestivalis** L. :**

Commune au début du siècle, cette plante liée aux moissons est devenue très rare en Savoie à la suite des modifications des pratiques culturales. En compagnie parfois d'autres messicoles, il trouve parfois refuge dans des milieux de substitution : talus, terrains fraîchement remaniés...Sa raréfaction est générale dans toute la France.

***Bupleurum ranunculoides* L. :**

Assez fréquent et caractéristique des pelouses rocailleuses calcaires que nous avons explorées sur les endroits de Maurienne.

***Carex alba* Scop. :**

Espèce des bois secs de l'Est de la France, nous avons pu observer de beaux spécimens dans les pinèdes autour du monolithe de Sardières.

***Carex liparocarpus* Gaudin, (*Carex nitida* Host) :**

Les pinèdes et les prés secs de Sardières voient aussi fleurir ce petit *Carex* présent dans tout le Sud-Est de la France.

***Cotoneaster nebrodensis** (Guss.) K. Koch, (*Cotoneaster tomentosa* Lindley) :**

Jamais abondant, cet arbuste thermophile est présent dans la plupart des zones calcaires du département.

***Corallorrhiza trifida** Châtel :**

Petite Orchidacée très discrète des forêts de résineux, il semble que cette espèce soit assez méconnue en Savoie. GENSAC l'indique uniquement en Tarentaise. Nous l'avons observée dans la pinède entre le monolithe de Sardières et Aussois.

***Cypripedium calceolus** L. :**

La plus spectaculaire des Orchidacées de nos régions est très rare en haute Maurienne. Ici comme ailleurs, il est trop souvent victime de la convoitise humaine. Il est indispensable que toutes les stations de Sabot de Vénus soient respectées. (Espèce protégée)

***Erica herbacea** L., (*Erica carnea* L.) :**

Présente en France uniquement dans les Alpes-Maritimes, la Haute-Savoie et la Savoie, la Bruyère carnée est fréquente dans les pinèdes entre Modane et Termignon. (Espèce protégée)

***Geranium pusillum* Burm. :**

Il atteint 1550 m d'altitude sur les bords de la route qui relie le village de Sardières au monolithe. Cette observation ajoute une espèce à la liste des Géraniums du catalogue de Vanoise.

***Helianthemum canum* (L.) Baumg. :**

Peu noté à ce jour en haute Maurienne, il est présent dans les pelouses rocailleuses d'Avrieux, Aussois, Sollières-Sardières...

***Lappula deflexa** (Wahlenb.) Garcke :**

Un peu nitrophile, cette petite Boraginacée n'est connue dans les Alpes que dans les vallées internes. Assez fréquente en Maurienne, elle est recensée de Modane à Bonneval-sur-Arc (Espèce protégée)

***Moneses uniflora** (L.) A. Gray, (*Pyrola uniflora* L.)** : Sous les Pins sylvestres autour du monolithe de Sardières, elle fleurit par place les tapis moussus de sa délicate corolle blanche.

***Ononis cristata* Miller, (*Ononis cenisia* L.)** :

D'affinité méridionale, elle atteint en Savoie la limite Nord de son aire de répartition. Elle n'est présente qu'en Maurienne de 600 m à 2000 m.

***Phleum pratense subsp. bertolonii* (DC.) Bornm., (*Phleum nodosum* auct.)** :

Plus thermophile que le type, la subsp. possède une tige dont la base est bulbeuse et une inflorescence généralement plus courte. Elle fréquente les prés secs et le bord des chemins jusque dans l'étage subalpin.

***Tragopogon dubius* Scop.** :

Non signalé dans le catalogue de GENSAC, nous l'avons observé au-dessus de 1500 m autour de Sardières.

***Veronica prostrata** L.** :

Moins de 5 localités de cette espèce sont actuellement recensées dans le département. A rechercher systématiquement dans toutes les prairies sèches, en précisant la sous-espèce. Il s'agit sans doute ici de la subsp. *prostrata*.

***Vicia onobrychioides** L.** :

Les stations récentes de cette Vesce des prés xérophiles et des cultures ne sont connues en Savoie qu'en Maurienne : de Saint-Michel-de-Maurienne à Sardières où nous l'avons observée. A rechercher près de Valloire où elle est signalée.

13 JUIN 1993 : La dernière journée d'herborisation a mené les participants en rive gauche de l'Arc sur la commune de Bramans. Après un arrêt au bord de la R.N.6, les groupes ont exploré le bas de la vallée d'Ambin, aux alentours du hameau de Villette vers 1570 m, pour terminer par une visite plus touristique à la chapelle Saint-Pierre-d'Extravache...

***Anchusa ochroleuca** M. Bieb.** :

Adventice originaire du Sud-Est de l'Europe, cette Boraginacée à fleurs jaunes est bien naturalisée aux abords de la R.N. 6 à Bramans. Sa présence est sans doute liée aux échanges routiers internationaux qui transitent dans cette vallée.

***Androsace septentrionalis** L.** :

Cette deuxième Androsace annuelle n'avait semble-t-il pas été revue en Savoie depuis le début du siècle : PERRIER de la BATHIE déclare dans son catalogue l'avoir cherchée en vain à Bramans où nous avons eu le plaisir de l'admirer en pleine floraison.

***Arabis ciliata* Clairv., (*Arabis corymbiflora* Vest)** :

Les pelouses rocailleuses sur les bords du ruisseau d'Ambin nous ont livré de beaux spécimens de cette espèce des montagnes calcaires.

***Clematis alpina** (L.) Miller** : Joyau de la flore alpine, elle est assez fréquente dans les forêts au-dessus de Bramans. (**Espèce protégée**)

***Draba nemorosa** L. :**

Les localités de cette petite Drave aux pétales jaunes sont encore assez mal connues en Savoie. Deux localités en haute Maurienne sont classiquement citées dans la bibliographie, la station découverte sur Bramans serait donc nouvelle pour le département.

***Gentiana utriculosa** L. :**

Connue d'un peu plus d'une vingtaine de localités en Vanoise et aux environs, la Gentiane à calice renflé se rencontre le plus souvent sur des prairies assez fraîches, mais aussi parfois dans des ambiances plus sèches comme à proximité de la chapelle Saint-Pierre-d'Extravache à Bramans. (**Espèce protégée**)

***Matthiola vallesiaca** Boiss., (*Matthiola fruticulosa* subsp. *vallesiaca* (Boiss.) P.Ball) :**

La Matthiolo du Valais épanouit ses corolles d'un rose terne presque exclusivement sur les rochers ensoleillés de gypse. En France, cette espèce n'est connue qu'en Maurienne, de Villarodin à Termignon. (**Espèce protégée**)

***Myricaria germanica* (L.) Desv. :**

Les aménagements des cours d'eau sont un peu partout responsables de la raréfaction de cet arbuste qui fréquente les berges sableuses ou graveleuses des rivières. En Maurienne, l'Arc et ses affluents possèdent encore de belles stations.

***Primula veris* subsp. *columnae* (Ten.) Lüdi :**

Cette sous-espèce de la très commune Primevère du printemps fleurit les pelouses calcaires bien exposées et les bois secs jusque dans l'étage subalpin. Elle se distingue, entre autres, par la face inférieure des feuilles gris-blanchâtre.

***Pyrola chlorantha** Sw. :**

Les pinèdes xérophiles de Bramans mais aussi d'Aussois nous ont livré plusieurs belles stations de cette Pyrole en début de floraison. (**Espèce protégée**)

***Pyrola rotundifolia** L. :**

Jamais fréquente, cette Pyrole affectionne les forêts et les landes fraîches ; elle est à ce jour peu signalée en haute Maurienne (rypisyves de Bessans, forêts de Bramans...). La sortie effectuée dans le vallon d'Ambin nous a permis de découvrir une belle station en compagnie de trois autres Pyrolacées : *P. chlorantha*, *Orthilia secunda* et *Moneses uniflora*. (**Espèce protégée**)

***Veronica spicata* L. :**

D'affinité continentale, la Véronique en épi a une large distribution en France dans les pelouses calcaires sèches, exception faite du Sud-Ouest. En Savoie, elle abonde dans les vallées internes et existe en quelques points autour de Chambéry.

CONCLUSION

Les sites visités pendant ces trois journées nous ont permis de faire de nombreuses observations fort intéressantes, parfois même inédites. La valeur biologique (flore et faune) de certains milieux explorés dépasse largement les limites du département. Ainsi les pelouses sub-continentales à *Stipa pennata* et *Festuca vallesiaca*, ainsi que les pinèdes xérophiles sur gypse sont désignés par la Communauté Européenne comme étant d'intérêt communautaire et doivent à ce titre bénéficier de zones spéciales de conservation avec création à l'aube du XXI^e siècle d'un réseau d'espaces naturels protégés : NATURA 2000, ayant pour objectif la conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore. Dans ce but, cette partie de la vallée de la Maurienne sera sans doute candidate à l'élection des sites du réseau NATURA 2000, visés par la directive habitat du 22 juillet 1992.

Ces remarques scientifiques ne doivent en aucun cas occulter le plaisir et l'enrichissement renouvelés chaque année lorsque nous nous retrouvons dans les différents stages de la Fédération Mycologique Dauphiné Savoie pour partager la même passion.

BIBLIOGRAPHIE

AESCHIMANN D., BURDET H. M., 1989 - Flore de la Suisse - Editions du Griffon - Neuchâtel, 597p.

CHARPIN A., JORDAN D., 1990 - 1992 - Catalogue floristique de la Haute-Savoie - Vol. I et II - Société Botanique de Genève - Genève, 565 p.

DUPONT P., 1990 - Atlas partiel de la flore de France - Muséum National d'Histoire Naturelle - Paris, 442 p.

GENSAC P., 1974 - Catalogue écologique des plantes vasculaires du Parc National de la Vanoise et des régions limitrophes - Travaux scientifiques du Parc National de la Vanoise - Chambéry, 232 p.

PERRIER de la BATHIE E., 1917 - 1928 - Catalogue raisonné des plantes vasculaires de Savoie - Vol. I et II - Paris, 852 p.



Les participants à la session botanique d'Aussois

LA PAGE DU DÉBUTANT EN BOTANIQUE

LES ACONITS

Par **André GRUAZ**

Société Mycologique du Chablais - THONON-LES-BAINS

Dans les Alpes du Nord, il existe, au sens large, quatre espèces d'Aconits. Ces plantes, de la famille des renonculacées, ont en commun leurs silhouettes élevées, des feuilles très découpées et surtout des fleurs typiquement en forme de casque de Minerve (sans éperon). Ce genre compte bon nombre d'espèces et sous-espèces. Dans ce tableau, nous nous sommes limités aux principales espèces d'Aconits de notre région.

ESPECES	ACONIT ANTHORA	ACONIT TUE-LOUP	ACONIT NAPEL	ACONIT PANICULE
Nom scientifique	<i>Aconitum anthora</i> L.	<i>Aconitum lycoctonum</i> L. subsp. <i>lycoctonum</i>	<i>Aconitum napellus</i> L. subsp. <i>vulgare</i> = <i>A. compactum</i>	<i>Aconit variegatum</i> L. = <i>A. rostratum</i> subsp. <i>paniculatum</i>
TIGE	Simple ou un peu ramifiée, de 20 à 50 cm de hauteur	Ramifiée, de 50 à 150 cm de hauteur	En général simple, de 50 à 150 cm de hauteur	Ramifiée et étalée, de 70 à 150 cm de hauteur
FEUILLES	Très découpées en lanières étroites et aiguës	Larges, palmées, divisées en 5-7 lobes eux-mêmes découpés en segments.	Palmées, profondément découpées en divisions étroites et aiguës	Étalées. Larges, découpées en divisions en losanges ou triangulaires.
FLEURS	Jaunes, en casque, presque aussi longues que larges ; rassemblées en grappes compactes.	Jaunes, en casque étroit, beaucoup plus hautes que larges. En grappes ovales et étirées.	Bleu foncé à violacé, en casque aussi larges que hautes. Très rarement blanches. Inflorescence en épis ou grappes compactes.	Bleu violacé ou lilas, en casque, plus hautes que larges. Inflorescence en panicules lâches et étalés.
ECOLOGIE	Pentes herbeuses pâturages rocaillieux ; sur sol calcaire chaud et sec. Montagnard et subalpin. Peu fréquent	Forêts, pierriers, hautes herbes. Montagnard et subalpin. Descend au pied des massifs. Répandu	Mégaphorbiées * reposoirs à bestiaux, pâturages rocaillieux. Sur sol calcaire. Montagnard supérieur et subalpin. Fréquent.	Mégaphorbiées, aulnaies vertes, forêts claires, herbeuses. Sur sol calcaire. En situation fraîche et ombragée. Montagnard supérieur et subalpin. Assez rare.

* Mégaphorbiées : se dit de groupements végétaux de grandes plantes herbacées croissant de préférence dans les lieux humides et ombragés.

POUR EN SAVOIR PLUS ...

* UNE ETYMOLOGIE INCERTAINE :

Le plus connu des représentants de ce genre, l'*Aconit napel*, a reçu de multiples appellations vernaculaires (noms locaux) : Casque de Jupiter, Char de Vénus, Napel bleu, Capuchon de moine, Casque bleu etc.. Si le qualificatif spécifique de napel attribué à cette espèce est parfaitement clair (*napus* = navet à cause de la forme de la racine) il n'en va pas de même de l'origine du nom de genre. Pour certains étymologistes, *Aconit* viendrait du grec *aconé* ou *akoné* = rocher, allusion à l'habitat de quelques espèces. Pour d'autres, c'est à la ville d'Acone, en Bithynie, région de l'actuelle Turquie, où cette plante serait abondante, que l'on devrait le terme d'*Aconit*.

*DES COROLLES CURIEUSEMENT PERFOREES :

Les fleurs sont pollinisées par les bourdons. Ces derniers pénètrent dans la corolle et transportent le pollen de l'anthere d'une fleur sur le stigmate d'une autre. Mais certains bourdons, trop corpulents (ou trop paresseux), comme le *Bombus mastrucatus* ne peuvent s'introduire dans la fleur et perforent de leurs puissantes mandibules le sommet du casque. Ils atteignent de cette manière les nectaires sans assurer la pollinisation. Des fleurs ainsi perforées s'observent souvent dans la nature.

* UNE TOXICITE REDOUTABLE :

Les Aconits renferment plusieurs alcaloïdes virulents. C'est dans la racine que les toxines sont surtout concentrées. le plus actif de ces alcaloïdes est l'aconitine. Les malaises provoqués par l'absorption de ces substances vénéneuses sont les suivants : tout d'abord et très rapidement une sensation de picotement et d'engourdissement apparaît dans la bouche. Ensuite, interviennent vomissements et diarrhées. A ce tableau déjà impressionnant, s'ajoutent torpeur, transpiration, perte d'équilibre et troubles de la vue avec dilatation de la pupille (mydriase). Le syndrome est complété par l'apparition d'une paralysie respiratoire et des malaises cardiaques graves. La dose mortelle est de 2 à 4 gr de racine fraîche d'*Aconit* pour un adulte. Dès que les premiers symptômes d'une intoxication par *Aconit* sont diagnostiqués, l'hospitalisation s'impose immédiatement. Un lavage d'estomac accompagné d'une assistance cardio-respiratoire intensive constitueront un préalable incontournable au traitement. L'*Aconit napel* (*Aconitum napellus* L.) est, de l'avis des spécialistes, l'espèce la plus vénéneuse.

L'installation de ruches à proximité de champs d'Aconits est à déconseiller fortement. Le miel obtenu à partir de ces fleurs est susceptible de posséder une certaine toxicité. Le bétail, quant à lui, est très sensible aux poisons des Aconits et il l'évite d'ailleurs soigneusement.

* DES PLANTES MEDICINALES A UTILISER AVEC PRECAUTIONS :

Les principes extrêmement actifs des Aconits ont depuis l'Antiquité désigné ces végétaux à l'attention des médecins et des guérisseurs. L'*Aconit* est anticongestif, sudorifique, antirhumatismal et surtout analgésique. Il se révèle, entre autres, efficace dans le traitement des névralgies faciales. Bien entendu, la haute toxicité de ces plantes impose un usage éclairé et prudent de cette pharmacopée naturelle ; seuls des professionnels sont à même d'en maîtriser l'emploi.

* UN POISON TRES PRISE :

De tout temps, le suc d'*Aconit* a été utilisé mélangé à la viande pour se débarrasser des loups et des renards. Ce même suc était employé par les chasseurs de l'Antiquité qui en enduisaient leurs flèches. Dans l'Inde, on recourait, depuis fort longtemps, à une espèce d'*Aconit*, le fameux bish ou bikh pour exécuter les condamnés. Toujours en Inde, certains chasseurs employaient le suc de l'*Aconitum ferox* de l'Himalaya pour tirer à l'arc buffles et éléphants.



ACONITS

Photo :A. GRUAZ

*** UNE PLANTE ALIMENTAIRE CONTESTABLE :**

Toutes les parties de l'Aconit napel, mais surtout les racines, sont particulièrement vénéneuses. On a prétendu (Geoffroy, Matière médicale, 1750) que par la transplantation et la culture il perdait sa toxicité ; Martin Bernhard (1651) écrivait même : “ *Napellus in Polonia non venenosus* ” et Linné, dans sa Flore de Laponie (1792) prête attention à ces assertions. Ce que l'on peut dire c'est que les propriétés vénéneuses de ces plantes sont beaucoup moins prononcées en plaine qu'en haute montagne, dans le Nord de l'Europe que dans le Midi, qu'elles s'accroissent avec l'altitude, qu'elles sont variables avec la saison, l'état de la végétation, la localisation, les races d'Aconit, les parties de la plante et leur état de conservation, si bien que les doses mortelles peuvent s'échelonner dans la proportion de 1 à 40 en corrélation avec ces différents facteurs.

Malgré ce que laissent entendre les lignes qui précèdent, toute expérimentation de consommation d'Aconit est à proscrire formellement.

*** NE PAS CONFONDRE SALADES SAUVAGES AVEC JEUNES ACONITS :**

Dans les Pyrénées Orientales, des empoisonnements se produisent de temps à autre chez des amateurs de salade de “ *couscounille* ” (une angélique). Pour des ramasseurs peu expérimentés, de jeunes pousses d'Aconit présentent suffisamment de ressemblance avec de fraîches feuilles d'angélique pour que la confusion soit possible. A noter que des parachutistes en exercice de survie dans les Pyrénées ont eu la mauvaise idée de consommer des racines d'Aconit !

* LEGENDES ET CROYANCES :

Naturellement, une telle plante ne pouvait laisser indifférents jeteurs de sort et sorcières de tout acabit. L'Aconit a été utilisé pour guérir la lycanthropie et pour tenir à distance (avec succès) vampires et loups-garous. Mais l'emploi le plus surprenant se retrouve dans une croyance venue des Balkans. Trois grains d'Aconit récoltés selon certains rites et enfermés dans une peau de lézard gris assuraient l'invisibilité à ceux qui portaient ce genre d'amulettes. Nous concluons avec ce passage extrait d'un ouvrage paru en 1680, Histoire des Plantes de l'Europe, qui atteste de l'effroi qu'inspirait l'Aconit napel à nos ancêtres : " Toute la plante est fort venimeuse ; mais particulièrement la racine, qui tue pour être seulement longtemps tenue à la main ".

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

CHARPIN A. & JORDAN D., 1992 - Catalogue Floristique de la Haute-Savoie. Mémoire de la Société Botanique de Genève n° 2 (2).

COINEAU Y. & KNOEPFFLER L.P., 1980 - Vivre et survivre dans la nature. Bordas, Paris.

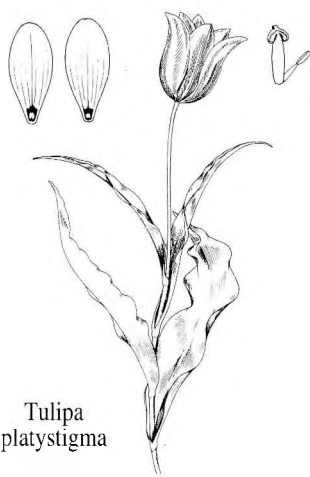
COUPLAN F., 1990 - Les belles vénéneuses, Plantes sauvages toxiques. Ed. Equilibres 61-Flers

CUNNINGHAM S., 1985 - L'Encyclopédie des Herbes Magiques. Llewellyn Publications. St. Paul, U.S.A.

FOURNIER P., 1947 - Le Livre des Plantes Médicinales et Vénéneuses de France. Editions P. Lechevalier, Paris

Atlas de la flore des Hautes-Alpes

Edouard CHAS



Tulipa
platystigma

Ouvrage relié (17,5 x 25cm) de 816 pages comportant :
Une présentation du département: histoire botanique, géographie, géologie, climat et biogéographie.

2125 cartes de répartition accompagnées d'un histogramme d'amplitude altitudinale dans le département et d'une monographie complète de l'espèce. Avec 74 dessins originaux, bibliographie et index.

A COMMANDER à

ESPACES NATURELS DE PROVENCE ET DES ALPES

Maison de la Nature, 2 rue de l'Hôtellerie – 05000 GAP
au prix unitaire de **230.- F.** + 35.- frais d'envoi

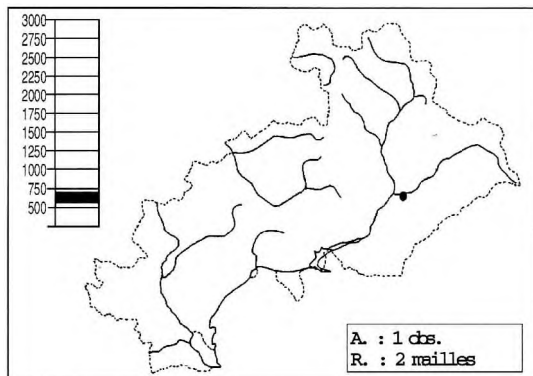
Tulipa platystigma Jordan : Tulipe à stigmates aplatis

Géophyte bulbeux. Endémique.

Pelouses, à l'étage montagnard.

RRRR : décrit de la région de Guillestre par JORDAN en 1866, signalé sur ce secteur en 1884 par RAVAUD, "Guillestre parmi les pelouses", sans qu'il soit certain qu'il l'y ait vu lui-même; retrouvé en 1992 à la suite d'une enquête auprès des agriculteurs pilotée par André FOY, très peu abondant (une trentaine de pieds sur un espace restreint).

Inscrit au Livre Rouge. Espèce très menacée, protégée comme partie du groupe Gesneriana.



NOS PETITES ANNONCES

A VENDRE :

● M. CHADEFAUD et L. EMBERGER, TRAITE DE BOTANIQUE SYSTEMATIQUE. Masson et Cie éditeurs. 1960. Grand in 8. Reliure pleine toile rouge éditeur (quelques petites traces d'usure). Toutes les pages en très bon état.

TOME I : LES VEGETAUX NON VASCULAIRES (CRYPTOGAMIE), par M. CHADEFAUD. 1 volume de 1018 pages, 706 figures. Prix : 550 francs (+ port, poids 3 kilos).

TOME II : LES VEGETAUX VASCULAIRES, par L. EMBERGER. 2 volumes, 1540 pages, 1920 figures. Prix : 600 F (+ port, poids 4 Kgs 600).

Les 3 volumes vendus ensemble 1 000 F (+ port).

● LIVRE JUBILAIRE offert à Henri ROMAGNESI. Supplément à CRYPTOGRAMIE - MYCOLOGIE, Tome 4, 1983. Vendu en souscription. Broché. Prix 200 F (+ port). 304 pages, figures et 2 photos de H. ROMAGNESI. Bon état.

● J. BLUM, LES RUSSULES. Flore Monographique des Russules de la France et des pays voisins. Edition Paul Lechevalier, Paris. 1962. 229 pages, 210 figures. Pleine reliure toile éditeur. Etat neuf. Prix : 300 F (+ port).

S'adresser à Marcel LUQUET, 15, rue Frédéric Koelher 91330 YERRES.

Tél. : (1) 69 83 30 37.

ACHETE :

● TRAITE DE BOTANIQUE (systématique)

Tome I : Les végétaux non vasculaires (cryptogamie) par M. CHADEFAUD

Faire offre à : Jean-Pierre GAVERIAUX 14, les Hirsons - 62800 LIEVIN.

Tél. : 21 28 08 36

ACHETE :

● " Boletaceae, Gomphidiaceae, Paxillaceae " par Watling, collection British Fungus Flora N° 1.

S'adresser à : Michel Bariatinsky, 72, rue Anatole France, 92300 LEVALLOIS-PERRET.

Tél. : (1) 47 57 75 88.

ACHETE:

-Champignons d'Europe Roger Heim (Editions N. Boubée et Cie 1969)

-La mycologie et ses corollaires par G. Becker (editeurs Maloine Dorin 1974)

Faire offre à Christian Corbeau 11B rue de la Résistance 74100 Annemasse.

35° CONGRÈS FÉDÉRAL DU 17 AVRIL à Vienne

*Par Émile ABBA,
Secrétaire de séance*

Le 35° Congrès s'est tenu à Chasse sur Rhône, à 6 km de Vienne, dans une magnifique salle de l'hôtel Mercure.

Robert Michalet au nom de la Société de Vienne souhaite la bienvenue aux participants.

Appel des Sociétés:

Excusés : Henri Robert, C. Pecher, Madame Raymond, les Sociétés des Baronnie, Fontaine, La Tour du Pin, Aix-les-Bains, Faverges.

Marianne Meyer ouvre les débats et remercie les représentants des Sociétés du Val de Cher parrainée par Bourgoin, de Thizy parrainée par Ville la Grand, de Villefranche parrainée par Meyzieu et regrette pour cette dernière de n'avoir pas pu répondre à son invitation pour son 40° anniversaire.

Il n'y a pas de représentants d'autres Sociétés mycologiques dans la salle.

Après un tour d'horizon sur les activités passées et à venir et sur la réunion des Présidents du 26 Mars dont le compte-rendu établi par Henri Robert a été adressé à tous les Présidents, la parole est donnée suivant le programme établi à Roger Fillion.

Bulletin fédéral

L'appel lancé lors de la 35° Assemblée Générale a été entendu puisque nous avons actuellement deux bulletins d'avance; Roger remercie toutes les bonnes volontés.

Le Bulletin spécial "Ascomycètes" est prévu avec 1000 exemplaires supplémentaires comme ce fut le cas pour les deux autres bulletins à thème.

Notons le succès des petites annonces.

Marianne Meyer, en accord avec Roger Fillion, demande, comme elle l'avait suggéré lors de la dernière réunion des Présidents, de nommer un adjoint au directeur du Bulletin. Ce poste important nécessite un gros investissement de temps, mais aussi d'équipement puisqu'un ordinateur est indispensable.

Madame et Monsieur André Bidaud, pressentis pour ce poste, ont donné leur accord; nous tenons à les remercier.

Comité de lecture: Une réunion aura lieu le 11 ou 18 Juin 1994, avec les responsables suivants: R. Fillion, A. Dobignard, C. Chaussin, A. et E. Bidaud, M. Meyer, C. Roupioz, M. Jacquot.

Après accord, un Bulletin spécial botanique sortira en 95 ou 96.

Une liste pour la communication des expositions mycologiques a circulé dans la salle puis a été remise à Roger Fillion.

Henri Robert, excusé, nous informe que la situation financière du Comité d'Animation est de 14.500 F.

Trésorerie Fédérale: Catherine Roupioz

La gestion financière de notre Fédération n'est pas une mince affaire, aussi Catherine s'excuse-t-elle, mais elle n'a pas la possibilité de présenter un budget, car il y aurait trop de choses à débattre.

Rapport du fichier : 35.000 F

Catherine et Monique Jacquot sont remerciées pour tout le travail effectué.

Rappelons que le tarif des cartes fédérales pour les Sociétés est passé de 65 à 70 F (voté lors de l'Assemblée d'Annecy)

- Abonnés indépendants résidant en France : 110 F
- Abonnés indépendants résidant à l'étranger : 140 F
(170 F si règlement par eurochèques)

BILAN DE LA FMDS au 31 MARS 1994

ACTIFS		PASSIFS	
Disponibilités :			
Compte courant	9.027.54	Report Année précéd.	126.796.34
Compte d'épargne	115.355.22		
Chèques postaux	31.822.76	Transitoires :	
		Abonnements 1994	21.150.00
Immobilisations :		Cartes Fédérales 1994	15.720.00
Partic. Ed. FMDS	2.500.00		
Livres bibliothèque	500.00		
		Perte	4.420.82
Total Actifs	159.245.52	Total Passifs	159.245.52
CHARGES		PRODUITS	
Impression Bull.	142.708.40	Fichiers mycologie	35.400.00
Routage ACI + PTT	11.254.04	Divers livres	17.555.55
Fr. de fonctionnement	5.079.73	Anciens bulletins	8.599.00
Assurances	1.195.00	Divers (cartes, pin's...)	5.943.80
Achat mat. informatique	30.659.12		
Frais de port	7.041.50	Subventions	12.000.00
Frais Tél. + Fax	8.186.03	Cartes fédérales	89.615.00
		Abonn. indépendants	26.600.00
Perte	- 4.420.82		
		Revenus placements	2.543.42
		Dons	2.320.00
		Excédent sur stage	1.126.03
Total	201.703.00	Total	201.703.00

Subventions des Conseils généraux pour 1994:

- Isère : 5.000 F (à titre exceptionnel pour l'achat d'un microscope)
- Savoie : 6.500 F
- Haute-Savoie : 6.000 F

Les dossiers des demandes de subventions pour 1995 ont été remis aux trois vice-présidents qui, après étude, devront les déposer auprès des Conseils généraux des 3 départements

Prévisions d'achats :

Nous sommes actuellement dotés de 4 ordinateurs et de 2 FAX, indispensables pour gérer au mieux les différentes activités de la Fédération.

Un 5° microscope est obligatoire, la subvention de l'Isère étant prévue pour cela. Après débat, il est décidé l'achat d'un ensemble OLYMPUS principalement pour les sessions et déposé chez Monique Jacquot; Daniel Mazuir s'en charge et des formations en 95 se feront chez Merlin Gerin.

Tarifs des publications :

- "Premiers pas en Mycologie" de V. Burin. La souscription est fixée à 15 F pour un minimum de 10 exemplaires ou multiples
- Compléments au fichier concernant 1 jeu de fiches "Familles" + 1 fascicule relié "Familles" + 1 jeu de fiches vierges + 1 poster pour le prix de 225 F + port.
 - . le jeu de fiches vierges : 60 F
 - . le fascicule "Familles" : 70 F
 - . le poster : 55 F

Fichier :

Après réflexion, il nous faut abandonner la formule "Conventions" avec l'imprimerie Dobignard; la décision a été prise afin qu'une partie des bénéfices du fichier soit bloquée, soit 5.000 F pour les heures de travail passées et une somme de 30.000 F pour l'édition et les fiches à venir

Photothèque

Claude Blanc remet à chaque Société présente une liste remise à jour, sauf en ce qui concerne la botanique.

Bibliothèque

Monique Jacquot nous informe que la liste complète sera reprise sous peu sur ordinateur.

Actuellement une dizaine de nouveautés sont disponibles.

André Tartarat réalise en ce moment un petit meuble mobile.

Activités fédérales

- Du 12 au 15 Mai: 7° rencontre "Espèces nivales de Myxomycètes" à Saint Paul sur Isère
- Du 26 au 29 Mai: Session botanique à Die avec D. Jordan et L. Garrault, organisée par la Société de Bourgoin-Jallieu
- Du 23 au 26 Juin: Session micromycètes à Bourg d'Oisans
- Samedi 10 Septembre à Aix les Bains (14 h): Réunion des Présidents
- Du 5 au 12 Octobre: Congrès de la SMF à Thonon les Bains
- Le Dimanche 6 Novembre: Assemblée d'Automne organisée par la Société de La Roche sur Foron

Programme 1995:

- Max Bourlier, Président de la Société de Poisy, nous communique que le Congrès aura lieu au Lycée Agricole de Poisy le 2 Avril 95
- Assemblée d'Automne: pas de candidats
- Journées fédérales mycologiques d'automne à Chambéry; J.P. Collin est chargé de l'organisation.

Questions diverses

- Inventaire et cartographie des champignons: feu vert pour l'achat des cartes IGN par André Bidaud qui réunit cet après-midi les responsables des régions pour informations complémentaires.

- Projet de réglementation sur la vente des champignons: le compte-rendu de la 2^o rencontre interfédérale établi par Madame Bidaud été diffusé à toutes les Sociétés. Un résumé de cette réunion est donné par J. Combaret.

- Fanion: accord pour une commande de 1.000 exemplaires.

- Assurances: J.M. Sussey nous fait part d'un projet de contrat d'assurances pour le matériel de la Fédération ou appartenant aux Sociétés; préparation d'un fichier pour cette assurance qui sera remis sur demande.

- Monographie des *Leccinum* d'Europe à paraître pour 95; présentation d'un exemplaire par D. Mazuir

A l'issue des travaux, le vin d'honneur offert par la Municipalité de Vienne nous a tous réunis autour des autorités locales, Messieurs Mermaz, Sauget et Remillet.

Pour ceux qui n'assistaient pas au Congrès, une visite de la ville de Vienne et de Saint-Romain en Gal avait été prévue.

L'après-midi, après un déjeuner servi sur place, fort apprécié de tous, une visite s'imposait dans les caves de Condrieu avec dégustation des vins de la région.

Le Congrès s'achève... et le pot de l'au-revoir nous est offert par la Société de Vienne en présence des responsables de l'Association des vignerons de Condrieu.

Remerciements à François Pession de la Société de Pont de Claix; ses notes complémentaires ont aidé à la réalisation de ce compte rendu.



CORTINARIUS (Hydrocybe) **PSEUDOGRACILESCENS spec. nov.**

Par **R. HENRY**

58, Boulevard de Besançon - 70000 - VESOUL

& **E. RAMM**

85, rue Jean-Jaurès - 54250 - CHAMPIGNEULLES

KEY-WORDS - Cortinarius, S. G. Hydrocybe, Sect. Renidentes, Ser. angulosus

RESUME - Les auteurs décrivent une nouvelle espèce de *Cortinarius* proche de *C. angulosus* Fr. (Sect. Renidentes)

SUMMARY - The authors describe a new species of *Cortinarius*, near *C. angulosus* Fr. (Section Renidentes)

Fries a publié dans sa *Monographia*, vol. II, 1863, n° 179, la description de *C. angulosus* dont il distingue deux formes A & B.

La forme A est bien représentée dans ses *Hymenomycetes europaei*. Quant à la forme B qui seule nous intéresse ici, l'auteur la nomme "*gracilescens*" parce qu'elle est avant tout grêle, et il la décrit comme suit : " Inter muscos pinetorum. Stipes cavus, 3 unc. longus, 2-3 lin. crassus, basi fere attenuatus, etiam tortus. Pileus carnosulus ... cortina fulva. "

R. Kühner a repris l'étude de cette forme *gracilescens* in Bull. Soc. Linn. de Lyon (30e année, n° 3, Mars 1961 p. 57 " Notes descriptives sur les Agarics de France. ")

Pour Kühner, le chapeau convexe-obtus a une couleur différente. Par le sec il devient d'un beau jaune doré uniforme très vif. Les lames sont remarquablement espacées. le pied n'est pas très long, pas très épais, et va en s'atténuant régulièrement de haut en bas. Les lames sont non seulement espacées (23-24); mais larges à très larges. La cortine est blanchâtre mais le voile est jaune. Les spores sont pruniformes, parfois globuleuses (7,5-8,7 x 6-7,2 µm). Enfin l'écologie est toute différente : par petits groupes dans les mousses et les hépatiques dans une pessière à myrtilles vers Samoëns. Il ressemble à *C. gentilis* mais le pied est nu.

Voici maintenant la description de notre "*pseudogracilescens*" :

Description macroscopique :

Chapeau (4-5 cm) subhémisphérique, régulier, brun rougeâtre étant imbu, très hygrophane, se déshydratant en cocarde à la façon de *Kuehneromyces (Pholiota) mutabilis*, prenant une belle teinte ocracé orange avec le sommet plus fauve et gardant longtemps sur la marge une zone plus foncée, brun rougeâtre, glabre, mais conservant au bord des vestiges du voile blanc.

Lamelles (7-8 mm), non ventruées, un peu sinueuses, directement adnées à émarginées-uncinées, d'un roux lumineux, roux fauve puis roux cannelle, à arête crénelée, un peu plus pâle, finalement rouillées.

Pied (9-10 cm x 9-10 mm au sommet et 13-14 mm en bas) long, égal ou très légèrement épaissi à la base un peu fusiforme, blanc soyeux par le voile qui par détersion laisse transparaître par places la couleur ocracée pâle du fond, à la fin subconcolore au chapeau, grisonnant vaguement au dessus de la zone cortinale, plus clair au dessous, plein, la base entourée d'un manchon de mycélium blanc.
Chair (10-12 mm) au sommet qui s'évase un peu, crème dans le chapeau, ocracée pâle dans le pied, (plus foncé et ocracé-safrané à la base), parfois tachée par imbibition et plus ou moins grisonnante, douce, à faible odeur fongique ne réagissant pas au Gaïac ni au phénol, réagissant en gris par la soude comme la cuticule (gris brunâtre) et grisonnant aussi par le sulfate de fer.

Description microscopique :

Les spores regonflées par NH₄OH se montrent elliptiques, à tendance ovoïde, larmiforme ; quelques-unes subamygdaliformes, à sommet bien obtus, à apicule court et pointu 8-9 x 5 ou 10-11 x 6 (11,5 x 6) µm. Basides de l'ordre de 50 x 10 µm. Cellules stériles 32 x 5,8 µm. Sous-hyménium à hyphes étroites (2 µm) à segments assez rectilignes. Hyphes du médiostate assez larges (7,2-10,8 µm) en segments de 45-68 µm en moyenne. Epicutis à hyphes emmêlées, coudées, flexueuses, d'autres en gerbes ou fasciculées, avec de très rares boucles. Cuticule filamenteuse faite d'hyphes assez étroites (7-12 µm) en segments courts de 25 à 58 µm.

Validation :

-Pileus (4-4,5cm latus) hemisphaericus, regularis, glaber, maxime hygrophanus, brunneo-rufescens imbutus, sed multizonatus valde ocraceo-aurantiacus, in vertice fulvus, ad marginem diu obscurior, ad oram fibrilloso-albus areolatus.

Lamellae (7-8mm latae) hand ventricosae, adnatae vel emarginatae-adnatae, denticulatae, vivide rufae demum rubiginosae.

Stipes longus (9-10cm), aequalis vel vix ad basim crassior, ad imum nune aequalis nune abrupte ad(enuatus nune rotundatus, curvatus, velo albo sericeo qui, passim tersus, colorem subajcetem pallide ochraceum ostendit, demum pileo sub-concolor, plenus, deorsum mycelio albo confuse parimque subvaginatus.

Caro (10-12mm) pilei pallida, stipitis obscurior, basis etiam ochrascenti-crocea; supra cortinam (evanidam) et in locis huc illuc uvidulis pallidissime cineraceis vix odorata dulcis.

Sporae elliptico-ovoideae, larmiformes, nonnullae subamygdalinae, verruculosae 8-9x5 vel 6 (11,5x6µm).

G. Gallaire legin nemoribus mixtis frondosis siliceis (Luxeuil).

Holotypus: n° 93.149 in herb. cons. Heterotypus: 91.1 in herb. cons.

Bibliographie :

FRIES E., 1863 - Monographia II - 179-B (gracilescens)

KÜHNER R., 1961 - Notes descriptives sur les Agarics de France - I - Cortinaires - *Bull. Soc. linn. Lyon*, 30 - 3:57.

REUMAUX P., 1984 - Etude de quelques hydrocybes aux couleurs vives - *Bull. Soc. Mycol. France* 100 : 83-110



C. (Hydr.) pseudogracilescens Ramm et R. Hry.

RUGOSOMYCES PSEUDOFLEMMULA
(Lange) M. Bon & RUGOSOMYCES
CHRYSENTERON (Bull.:Fr.) M. Bon ss str.,
espèces autonomes

Par **M. BON**

80, ST VALERY-SUR-SOMME

& **P. HERIVEAU**

Le Ruzo - 56 - LANESTER

Il s'agit de deux espèces qui ont souvent été confondues ou synonymisées mais qu'il est tout à fait possible de traiter en deux taxons différents aussi bien par la texture cuticulaire que par la saveur et même l'habitat. L'espèce la plus commune, que nous traitons sous le nom de *pseudoflemmula* a d'ailleurs été longtemps connue sous celui de *Calocybe* ou *Lyophyllum chrysenderon* ss. *lato.*, ce dernier étant traité ici dans le sens strict des anciens auteurs.

Rugosomyces pseudoflemmula (Lange) M. Bon (Pl. 1)

Chapeau (2) 3-5 (6) cm, vite plan, à marge plus ou moins enroulée puis un peu retroussée à la fin, souvent irrégulière ou flexueuse ; revêtement mat à plus ou moins hygrophane, un peu moiré à sublubrifié avec l'âge, d'un jaune vif un peu orangé ou à peine ambré avec l'âge.

Lames plutôt étroites ou un peu arquées, serrées à très serrées, adnées-échancrées à subdécurrentes, à arête souvent irrégulière ou fissile ; d'un jaune vif ou doré subconcolore au chapeau mais plus citrin.

Stipe 2-5 x 0,4-0,8 (1) cm, souvent épaissi ou aplati vers le sommet, fibrilleux ou sillonné longitudinalement, d'un jaune vif ou ochracé plus ou moins concolore au chapeau, avec la base un peu plus roussâtre à extrémité plus ou moins laineuse et blanchâtre.

Chair mince, jaune soufre, à peine plus pâle vers la moelle ; odeur farineuse et saveur subfarineuse puis franchement amère à mastication.

Spores (3) 3,5-4 (4,5) x 2,5-3 (3,5) μm , largement elliptiques, lisses, hyalines, uninuclées, inamyloïdes et acyanophiles.

Basides 15-22 x 4-5 μm , tétraspores, carminophiles.

Trame régulière ou à hyphes plus ou moins onduleuses ; sous-hyménium tortueux ou confusément articulé à tendance subcelluleuse.

Cystides nulles.

Epicutis filamenteux à courtement subtrichodermique constitué d'hyphes grêles x 2-3 μm , plus ou moins enchevêtrées à extrémités libres

Habitat : conifères, en général dans les aiguilles des pessières.

Récoltes : Forêt d'Eu (Seine-Mar.), novembre 1964 ; Puy-de-Dôme, septembre 1973 ; Environs de Montpellier (Chevassut, février 1970) et Lamalou-les-Bains (Hérault), octobre 1977 ; région parisienne, octobre 1974 ; Ardennes (J. Vast, octobre 1987). Les exemplaires représentés par la planche sont originaires de la Moselle, leg. Trichies, octobre 1988. Toutes les récoltes sur aiguilles de *Picea* sauf celle de Lamalou, sous cèdres.

Rugosomyces chrysenteron (Bull.:Fr.) M. Bon

Chapeau 1-2 cm, convexe ou plus ou moins largement umboné, parfois à mamelon affaissé, à marge entière, non striée, plus ou moins enroulée ; revêtement lisse à plus ou moins glabre, peu hygrophane puis mat à plus ou moins ruguleux en séchant (exsiccatum), de couleurs orangées à orangé brunâtre ou ambré étant imbu mais pouvant pâlir par le centre en séchant.

Lames adnées ou échancrées, sinueuses, serrées à moyennement serrées, d'un jaune d'or avec l'arête égale ou rarement fissile.

Stipe 2-2,5 x 0,2-0,4 cm, subégal, cylindracé, parfois coudé ou comprimé, creux à maturité, à surface lisse, humide, concolore au chapeau ou un peu plus clair, à base tomenteuse ou à fibrilles blanches.

Chair assez épaisse dans le chapeau, jaune clair ; odeur farineuse à la coupe, saveur douce ou rappelant l'odeur.

Spores 3-3,5 x 2,5-3 μm , largement elliptiques à subglobuleuses, lisses, hyalines, uninucléées, inamyloïdes et à cyanophilie douteuse.

Basides 20-25 (28) x 5-6 μm , carminophiles.

Trame banale et sous-hyménium plus ou moins tortueux.

Epicutis plus ou moins hyménodermique, à extrémités libres plus ou moins épaissies en pièces de puzzle ou ramifications largement lobées x 5-7 μm (fig. 2).

Pigment fortement incrustant ou en plaques au niveau des hyphes externes, plus lisse vers le subcutis qui est plus franchement filamenteux et enchevêtré.

Habitat : feuillus.



RUGOSOMYCES PSEUDOFIAMMULA (Lange) M. Bon

Photo : P. HERIVEAU



RUGOSOMYCES CHRYSENTERON (Bull.:Fr.) M. Bon

Photo : P. HERIVEAU

Récoltes : PH 9225, leg P. Hériveau, Arborétum d'Arrens (Htes-Pyr.), 30.08.1992, sous hêtres et bouleaux, en bordure d'un chemin forestier.
 MB 94009, leg Saudain, transmis par T. Duchemin et J.P. Rioult, Forêt de Cerisy (14), 17.11.1993, sur bois pourrissant dans parcelle de feuillus.)

SYSTEMATIQUE ET DISCUSSION

Nous avons vu que M. B. (D.M. 82 : 65) avait suivi Raithelhuber pour séparer les petites espèces colorées du genre *Calocybe* et les replacer dans le nouveau genre *Rugosomyces* que l'auteur allemand avait créé pour l'espèce *onychina* en particulier, à cause de la présence d'un épicutis plus ou moins subhyménodermique ou trichodermique à extrémités plus ou moins différenciées. A la suite de cette étude, M.B. avait remarqué que *l'Agaricus chrysenferus* de Bulliard, repris par Fries et sanctionné in *Syst. Mycol.* 1 : 26, était toujours considéré comme espèce caducicole ou même plus ou moins lignicole, sur brindilles de feuillus, contrairement aux récoltes, mal nommées jusqu'à ce jour, qui ont presque toujours été faites dans les aiguilles des pessières, et pour lesquelles l'épithète de Lange, *pseudoflammula*, devenait la seule correcte.

L'étude comparative que nous venons de faire a montré les quelques différences existant entre ces deux espèces et que nous résumons dans le tableau suivant :

	R. pseudoflammula	R. chrysenferon ss. str.
Revêtement :	glabre à subhygrophane couleurs +/- jaune vif	mat à subruguleux couleurs jaunes à +/- ambrées
Lames :	très serrées, fissiles	+/- moyennement serrées
Chair :	jaune vif, saveur amère	jaune pâle, douce
Cuticule :	trichodermique à extrémités +/- diverticulées non épaissies (cf ci-dessous fig. 1)	subhyméniforme à extrémités en pièce de puzzle, vers le type de <i>cerina</i> ss. Singer (fig. 2)
Habitat :	acicole (surtout Picéa)	caduci-lignicole
Bibliographie	<i>Tricholoma</i> J. Lge. 1933 (ico 24 - B) <i>Calocybe</i> M. Lge. 1955 = <i>chrysenferon</i> auct. pl. non Fr.	<i>Agaricus</i> Bull. 1791 + Fr. l.c <i>Tricholoma</i> Quélet 1872 <i>Calocybe</i> Sing. 1962
Iconographie	Bon in FRIC 11:84-2 Bon Champ. Eur. : 167 KM 267-1, Romagn. Atl. 4:241A Breit. & Kr. 3 : 143 Bres. 98, Cetto 607, etc.	Bulliard, Ch. F. : 556 - 1 Mich. & Henn. 3 : 224, pp. Ricken : 94 - 3

ATLAS DES CORTINAIRES PARS VII

La pars VII traitera des Sous-Sections Crassi et Cyanopodes, de la Section Patibiles.
La Pars VIII à venir terminera la section PATIBILES.

Les classeurs (contenance 2 Pars) sont en vente au prix de 180.00 Frs, port en plus

CLE GENERALE DES SOUS-GENRES, SECTIONS, SOUS-SECTIONS ET SERIES du genre CORTINARIUS

Il s'agit d'un ouvrage de même format et de même présentation que l'Atlas, mais broché, cousu sous couverture pelliculée et de 84 pages. Il est composé comme suit :

- 1- Introduction à l'étude des Cortinaires par A. Bidaud
- 2- Petite histoire de la cortinariologie par P. Reumaux
- 3- Clé des Sections et Sous-Sections
- 4- Etude des spores du genre par P. Moëgne-Locco
- 5- Clé des séries et illustrations de tous les types désignés, au trait et grandeur nature, en 60 planches
- 6- Index général par A. Bidaud, P. Moëgne-Locco et P. Reumaux.

Cette étude du découpage paru dans la Pars II permet de parvenir à tous les groupes naturels de la **totalité du genre**. Elle permettra une meilleure utilisation de l'Atlas lui-même. C'est la première fois que paraît un ouvrage complet, donnant sous un faible volume la possibilité à chacun de parvenir sans difficulté à classer correctement les espèces réputées les plus difficiles, comme les plus banales.

Cette clé réclamée avec insistance par nombre de nos lecteurs est mise en souscription **jusqu'au 30 mai 1994, au prix de 160.00 Francs (220 F après souscription)**

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Souscription jusqu'au 30 septembre 1994.

Veuillez m'envoyer : exemplaire (s) de
L'ATLAS DES CORTINAIRES, Pars VII, au prix de 300.00 Frs l'unité

Souscription jusqu'au 30 septembre 1994.

Veuillez m'envoyer : exemplaire (s) de
LA CLE GENERALE DU GENRE CORTINARIUS, au prix de 160.00 Frs l'unité.

Nom et Prénom :

Adresse :

Commande à adresser :

EDITIONS FEDERATION MYCOLOGIQUE DAUPHINE-SAVOIE
Mme Catherine ROUPIOZ - 74270 - MARLIOZ

Ci-joint un chèque de Frs, en règlement.

Les commandes non accompagnées de ce règlement ne seront pas suivies d'effet.

Toute réclamation après réception de la commande est à adresser à :

Mr Pierre MOËNNE-LOCCOZ, 9 avenue Mandallaz - 74000 ANNECY, qui se charge du service après-vente.

TRICHOLOMA JOSSERANDII Bon

= *Tricholoma groanense* Viola

Par *Serge MICHELLAND*

6, rue des Géraniums - la Seytaz - 73110 - LA ROCHETTE

ORDRE : Agaricales - FAMILLE : Agaricaceae - TRIBU : Tricholomateae -
GENRE : Tricholoma - SECTION : Terrea -

DESCRIPTION MACROSCOPIQUE

Chapeau : de 3 à 6 cm de diamètre, convexe au début, puis aplati à la fin, à l'aspect cabossé.

Cuticule : presque lisse, vergetée, laineuse vers la marge, de couleur gris pâle bleuté, gris beige, fuligineux, légèrement ridulée vers la moitié du rayon du chapeau.

Stipe : 3-5 x 0,5-1 cm plein, radicaux, un peu tordu, flexueux, blanchâtre, avec des petites fibrilles grisâtres, légèrement ocre rosâtre vers la pointe.

Chair : blanche, à odeur de punaise, de concombre, de farine forte, faiblement amarescente.

Réaction chimique : T14 et Sulfoformol négatifs.

Lames : blanches assez larges, légèrement ventrues, avec de nombreuses lamellules, dentelées, émarginées mais se terminant par une dent.

Habitat : dans la mousse, sous bois mêlés : pin sylvestre, chêne pédonculé et épicéa, en terrain acide ; espèce plutôt méridionale, rare en Savoie.

Lieu-dit : Bois de la Ravoire, Vallée des Huiles, Massif de Belledonne, alt. 700 m., les 23 octobre 1992 et 15 octobre 1993.

DESCRIPTION MICROSCOPIQUE

Spores : blanches (5,5) 6 - 7 (8) x 4,5-5,5 µm ; elliptiques non amyloïdes, guttulées.

Basides : tétrasporiques 35-45 x 5-7 µm ; non bouclées.

Epicutis : à hyphes grêles (x 2-5 µm) couchées mais parfois retroussées.

DISCUSSION : champignon toxique provoquant une intoxication de type *paradinum*, nausées, frissons, bouffées de chaleur, diarrhées, fatigue, mais sans séquelles. L'espèce étant difficile à identifier, nous conseillons aux amateurs de petits gris la plus grande prudence.

CONFUSION : possible avec *Tricholoma terreum*, aux lamelles blanc grisâtre, mais sans odeur de farine et *Tricholoma portentosum*.

BIBLIOGRAPHIE :

- CETTO Bruno, 1970 - I funghi dal vero - 1 : 134.

- BON Marcel, 1984 - Tricholomes de France et d'Europe occidentale : 123.



TRICHOLOMA JOSSERANDII M. Bon

Photo : Serge MICHELLAND



- A -



- B -



- C -



- D -

LEGENDE : A - Schéma ; B - Epicutis ; C - Spores ; D - Basides .

Description d'une rare lépiote alpine : **LEPIOTA DRYADICOLA Kühner 1983**

Par **Vincenzo MIGLIOZZI**

Viale G. Marconi 196 - ROMA

& **Enrico BIZIO**

Cannaregio 1537 - VENEZIA

KEY-WORDS :

Basidiomycetes, Agaricales, *Lepiota*, *L. dryadicola*, taxonomy, Italy.

RIASSUNTO :

Gli autori descrivono il secondo ritrovamento di *Lepiota dryadicola* Kühner, ne forniscono i caratteri macro, microscopici e relativa illustrazione.

Lepiota dryadicola, specie alpina, viene confrontata con altre entità del complesso *Lepiota cortinarius*.

RESUME :

Les auteurs décrivent la seconde récolte de *Lepiota dryadicola* Kühner. Ils en fournissent les caractères macro, microscopiques et une relative illustration.

Lepiota dryadicola, espèce alpine, est comparée avec d'autres espèces du complexe *Lepiota cortinarius*.

ABSTRACT :

The authors describe the second find of *Lepiota dryadicola* Kühner, providing macro-microscopic characters as well as the related illustration.

Lepiota dryadicola - alpine species - is compared with others species of the *Lepiota cortinarius* complex.

INTRODUCTION

Dans le milieu strictement alpin, le genre *Lepiota* (Persoon) Gray est peu représenté. R. Kühner, dans sa contribution relative aux Agaricales de la zone alpine (1983), décrit seulement 4 entités : *Lepiota alba* (Bres.) Sacc., *L. clypeolarioides* Rea sensu Huijsman, *L. favrei* Kühner (= *L. pseudohelveola sensu Favre*) et précisément *L. dryadicola* Kühner. L'objet de la présente remarque est justement cette dernière espèce. Nous avons retenu comme important son signalement, même en présence d'une récolte extrêmement réduite (situation qui, par expérience, se produit d'ordinaire pour les "lépiotes alpines") à cause de la rareté de l'espèce et de son abondance toute relative.

La première récolte, qui a servi à R. Kühner pour typifier l'espèce, est constituée

de 2 exemplaires trouvés à 2 000 m d'altitude dans la haute Vallée de Champagny (Vanoise, F.) ; la seconde, effectuée par l'un des 2 auteurs (E.B.) dans la localité de Fuchiade-Passo S. Pellegrino (Val di Fassa, I.), à une altitude d'environ 2 400 m, est constituée tout simplement d'un seul exemplaire.

La rencontre italienne cadre presque parfaitement avec ce qui est décrit dans le protologue de R. Kühner : nous retenons comme important de procéder dans la description de façon à accroître les informations relatives à son spectre de variabilité.

Nous avons été notablement favorisés, en matière de détermination, par la morphologie sporale caractéristique (sténospore subfusiforme à tendance elliptique) et, naturellement, par le milieu de croissance constitué d'un tapis de *Dryas octopetala*.

DESCRIPTION MACROSCOPIQUE

Chapeau : 35 mm, assez charnu, ondulé, avec large umbo ; cuticule de rouge brique à nettement brune dans la calotte discale, veloutée ; progressivement lacérée-squameuse par rapport au disque, avec fines écailles de forme irrégulière qui laissent apercevoir près de la marge la chair blanche sous-jacente, donnant à la marge même, sur 1 cm environ, une coloration jaune orangé (jaune ochracé après dessiccation). Voile blanc, appendiculé sur 2 mm à la marge. Aucune cortine n'a été observée entre la marge du chapeau et le stipe.

Lamelles : serrées, fines, larges d'environ 4 mm ; libres au stipe ; blanches, fortement rougissantes avec l'âge, surtout aux points de contact.

Stipe : clavé, 35 x 7 mm en haut, x 12 mm sur le bulbe basal ; au départ probablement blanchâtre, puis brunâtre, avec superposition de fines fibrilles vers le bas, de couleur vineuse. Présence d'un anneau fractionné-dissocié, nettement brunâtre, placé très bas, appuyé à environ mi-hauteur de l'épaississement basal.

Le stipe s'est révélé plein. A l'état sec, le cortex externe a pris une teinte uniformément brunâtre.

Chair : plutôt compacte dans le chapeau, blanche, avec légère tendance au rougissement dans les parties manipulées ; brunâtre en correspondance avec le cortex du stipe. Saveur fongique, odeur particulière entre le fongique et le résinoïde, virant à la réglisse dans l'échantillon-exsiccatum.

Habitat : récolte du 09.08.1993 constituée d'un seul exemplaire sur tapis de *Dryas octopetala* ; cueillette d'Enrico Bizio. Localité : près de "Fuchiade", Col S. Pellegrino, dans un vaste amphithéâtre morainique, dominé par le "Sasso di Valfredda" qui conduit vers le Col de Forca Rossa (Dolomites, Italie), à 2400 m d'altitude environ ; terrain calcaire.

Exsiccatum : déposé auprès de l'Herbier Mycologique du Musée Civique d'Histoire Naturelle de Venise (MCVE) avec le n° 356w

DESCRIPTION MICROSCOPIQUE

Spores : de subfusiformes à subcylindriques à tendance elliptico-fusiforme, parfois à base tronquée. Rare présence de spores à tendance triangulaire mais arrondie et jamais typiquement éperonnées comme celles, caractéristiques, de la section **Stenosporae** (Lge.) Kühn. *sensu stricto*. Les dimensions sont égales à 6,5-8,5 x 3,2-3,8 (4) µm.

Basides : cylindro-claviformes, parfois recourbées ; tétrasporiques avec stérigmates courts. Dimensions : 24-30 x 7,5-8,5 µm.

Cheilocystides : nombreuses et présentes tout au long de l'arête. Nonobstant leurs modestes dimensions (20-28 x 7-12 µm), elles sont facilement identifiables par leur morphologie : de piriformes à sphéropédonculées, parfois septées à l'extrême base, à clavées avec capitule large et arrondi.

Pleurocystides : absentes.

Revêtement piléique : constitué de poils cuticulaires avec apex arrondi, de dimensions variables ; la plupart mesurent en moyenne 120-200 x 10-13 µm. A côté d'eux, il y en a de plus courts, de type claviforme, et d'autres, au contraire, qui dépassent 220 µm et même (rarement) atteignent 270 x 15 µm.

Ils présentent la plus grande épaisseur à environ 1/3 de leur hauteur et, souvent, en rapport avec ce léger renflement (mais non exclusivement), la paroi tend à s'épaissir (0,5 µm).

Présence d'un pigment membranaire brun clair à nettement verdâtre.

Comme l'a fait observer R. Kühner dans le protologue, les poils sont regroupés en faisceaux, notamment au disque.

Anses d'anastomose (boucles).

Présentes dans tout le carpophore, mais peu abondantes.

DISCUSSION

Lepiota dryadicola Kühner, espèce dont il n'existe à ce jour aucune représentation photographique, a été traitée dans la littérature, par trois spécialistes seulement : d'abord par son auteur légitime, le professeur R. Kühner, et à des époques plus récentes par la mycologue hollandaise Else C. Vellinga, et par le professeur M. Bon. En revanche nous regrettons de constater -et le motif nous en échappe - que cette espèce rare n'ait même pas été mentionnée dans la monographie "**Lepiota** s. l." de Candusso et Lanzoni. Mais procédons par ordre.

Le complexe *Lepiota cortinarius*, transformé récemment par M. Bon [Doc. Myc. XXII (88) : 28] en sous-section *Cortinarioideae* Bon dans la section *Stenosporae* s. l. est constitué par les entités suivantes :

- *Lepiota cortinarius* Lange
- *Lepiota cortinarius* var. *audreae* Reid
- *Lepiota cortinarius* var. *flava* Bas et Vellinga
- *Lepiota dryadicola* Kühner

Il n'aura pas échappé au lecteur notre choix d'indiquer les entités sans le status défini par l'auteur.

Récemment (1992) a paru un article de la mycologue hollandaise E.C. Vellinga, selon laquelle se détachent - une conclusion : *Lepiota cortinarius* est constituée de 3 variétés (var. *cortinarius*, var. *audreae* et var. *flava*), - et une supposition : si l'on en juge par la description de R. Kühner "... ce taxon (*L. dryadicola*) est tout à fait semblable ou même identique à *L. cortinarius*."

Plus récemment encore, M. Bon (1994) retient en revanche comme justifiées et valides les positions suivantes :

- *Lepiota cortinarius* Lange
- *Lepiota cortinarius* var. *flava* Bas & Vell.
- *Lepiota audreae* (Reid) M. Bon
- *Lepiota audreae* var. *dryadicola* (Kühn.) M. Bon

En présence de ces deux positions différentes et pleines d'autorité, nous préférons considérer l'entité ici décrite comme *Lepiota dryadicola* Kühner.

Nous sommes en effet intimement convaincus qu'elle possède une autonomie propre tant en regard de *L. cortinarius* que d'*audreae* ; et cela grâce à une série de caractères significatifs, telles les dimensions piléiques réduites, la coloration discale, l'habitat strictement spécifique et la morphologie du revêtement piléique constitué pour *L. dryadicola* de poils plus courts (en général jusqu'à 220 x 15 µm dans notre exemplaire et jusqu'à 280 x 17 µm dans la diagnose originale).

Pour séparer ensuite notre récolte de *L. cortinarius*, s'ajoute l'observation de l'absence de cortine, caractère si remarquable dans cette dernière espèce. Certes l'étude d'une espèce fondée sur un seul exemplaire ne peut être considérée comme définitive, pourtant la présence à la marge du chapeau d'un voile cotonneux, même limité, nous amène à exclure une présence concomitante de cortine. Sur ce point, par ailleurs, nous sommes confortés par la diagnose originale de Kühner.

Il est évident que notre position, bien qu'encore différente, est plus proche de celle de M. Bon que de celle de E. C. Vellinga ; mais n'ayant, de toute façon, jamais eu l'occasion de voir de près *L. audreae*, nous ne pouvons porter un jugement définitif sur le nouveau status, choisi par M. Bon, de *dryadicola* comme variété de *L. audreae*.

A ce qui nous apparaît, *L. audreae*, bien que fréquemment citée pour des milieux continentaux, n'a jamais été rencontrée dans des biotopes ni montagnards, ni alpins. En ce qui concerne *L. audreae*, W. Beyer (1977), à propos du revêtement piléique, parle de longueur maximum égale à 420 x 15 µm, D. Reid (1968) de 400 x 20 µm, et enfin Keldermann (1988) de 400 x 20 µm. Toutes ces données sont notablement supérieures à celles fournies par R. Kühner et à celles observées par nous-mêmes, pour *L. dryadicola*. Ce qui nous conduit à retenir *L. dryadicola* comme distincte de *L. audreae* non seulement pour l'habitat mais aussi pour les caractères microscopiques partiellement différents.

BIBLIOGRAPHIE

- Arnolds E., 1984 - Standaardlijst van Nederlandse macrofungi. *Coolia* 26 (Suppl.) : 1- 362.
- Benjaminsen F., 1968 - Twelde vondst van *Lepiota cortinarius* in Nederland. *Coolia* 13 (6) : 114.
- Beyer W., 1977 - *Lepiota cortinarius* Lge, eine seltene Schirmlingart, in var. *audreae* Reid erstmals für die Bundesrepublik Belegt. *Zeitschr. f. Pilz.* 43 : 193-196.
- Bon M., 1981 - Clé monographique des "Lépiotes" d'Europe. *Doc. Mycol.* fasc. 43 : 1-77.

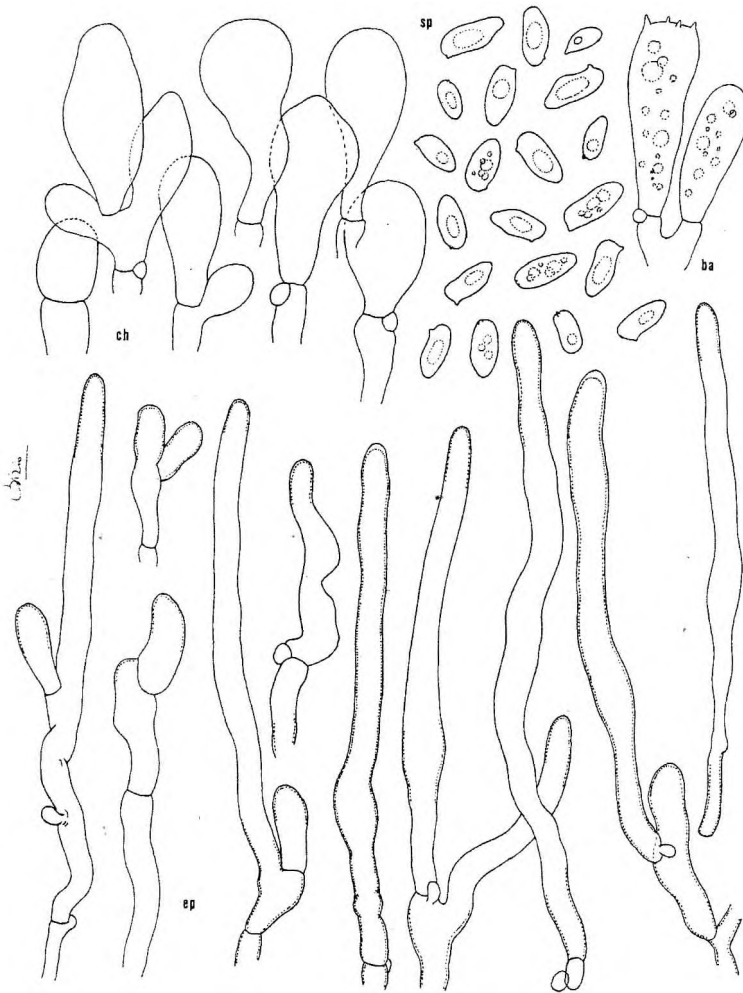


LEPIOTA DRYADICOLA Kühner

Photo :E. BIZIO

- Bon M., 1994 - Flore Mycologique d'Europe. T. 3. Lepiotaceae Roze.
- Bon M. & Chevassut G., 1974 - Agaricales de la région Languedoc-Cévennes. 3ème partie. *Doc. Mycol.* fasc. 15 : 1-35.
- Candusso M. & Lanzoni G., 1990 - Lepiota s. l.
- Cetto B. 1979 - I funghi dal vero. Vol III, tav. n. 863.
- Chiari M. & Forti P., 1992 - Una specie rara : Lepiota cortinarius Lange. *Rivista di Micologia* 35 (2) : 233-238.
- De Vries G. A., 1966 - De gordijnparasdzwam, Lepiota cortinarius Lange, een nieuwe aanwinst voor de Nederlandse mycoflora. *Coolia* 12 : 48-52.
- Enderle M. & Krieglsteiner G.J., 1989 - Die gattung Lepiota (Pers.) S. F. Gray emend. Pat. in der Bundesrepublik Deutschland (Mitteleuropa). *Z. Mycol.* 55 : 43-104.
- Guzmàn G. & Guzmàn-Dávalos L., 1992 - A checklist of the lepiotaceous fungi. Koeltz Scientific Books.
- Huijsman H.S. C., 1960 - Observations sur les Lepioteae Fayod. *Persoonia* 1 : 325-329.
- Kelderman P.H., 1988 - Nieuwe en zeer zeldzame nederlandse Lepiota-soorten I. *Coolia* 31 (1) : 12-17.
- Kelderman P.H., 1989 - Nieuwe en zeer zeldzame nederlandse Lepiota-soorten III. *Coolia* 31 (4) : 89-93.
- Kühner R., 1983 - Agaricales de la zone alpine. Genre Lepiota (Pers. : Fr.) Gray. *Cryptogamie-Mycologie*. T 4 : 61-69.
- Kühner R. & Romagnési H., 1953 - Flore analytique des Champignons Supérieurs. Paris.

- Lange J.E., 1915 - Studies in the Agarics of Denmark. Part. II. Amanita. Lepiota. Coprinus. *Dansk bot. arkiv* 2 (3) : 1-53.
- Lange J.E., 1935 - Flora Agaricina Danica.
- Moser M. 1980 - Guida alla determinazione dei funghi. Trento.
- Phillips R., 1991 - Mushrooms of North America. Little, Brown and Company. Boston.
- Reid D.A., 1968 - Coloured Icon. Rare Int. Fungi. Part 3 : 8. *Beih. Nova Hedwigia*. XV.
- Smith H.V., 1954 - A revision of the Michigan species of Lepiota. *Lloydia* 17 (4) : 316.
- Vellinga E.C., 1992 - Notulae ad floram agaricinam neerlandicam. XVIII. Some notes on Cystolepiota and Lepiota. *Persoonia* vol. 14 (4) : 407-415.
- Wasser S.P., 1980 - Flora fungorum RSS Ucrainicae, Basidiomycetes, Agaricaceae. Kiev.
- Wasser S.P., 1985 - Agarikovye Griby SSSR (Agaricales of USSR).



sp = spore - ba = basidio - ch = cheilocistidi - ep = epicute

Réédition des ouvrages sanctionnants de E. Fries et des observations

A l'occasion du 200 ème anniversaire de la naissance de E. M. Fries , la Confédération Européenne de Mycologie Méditerranéenne, réédite une partie de l'oeuvre de ce savant, l'un des pères de la mycologie.

Il s'agit de 3 volumes du "Systema Mycologicum ", des 2 de l'"Elenchus Fungorum" et de l'"index" correspondant à cet ensemble.

Le prix de souscription pour la collection des 3 volumes (ils ne seront pas vendus séparément) est de 260FF franco de port et d'emballage jusqu'au 30/9/94; au-delà de cette date, la collection sera vendue 350FF.

Bulletin de Souscription

A retourner à : Angel Alvira Francesc
Capit. Arenas 48/2 I a
E- 08034 Barcelona Espagne

Nom et Prénom:

Adresse complète:

Code Postal:

Ville:

Pays:

Commande ... Collection(s) (260FF franco de port et d'emballage par collections des ouvrages de E.M. Fries en 3 volumes.

Je verse la somme de 260FFx...= FF par mandat postal international au CCP:

**Montpellier 4 036 78 B CEMM-AE
Faculté de Pharmacie Laboratoire botanique
15 Avenue Charles Flahaut - 34000 Montpellier**

Rencontres mycologiques de la SMS

La Société Mycologique de Strasbourg organise à MittelWhir ses 10èmes rencontres mycologiques. Le coupon d'inscription est à demander à l'adresse suivante:

Mme Colette Zorn 56a route de Schirmeck 67200 Strasbourg.

NOS EXPOSITIONS MYCOLOGIQUES

AIX LES BAINS: 9 octobre Palais des congrès

BOURGOIN-JALLIEU: 1et 2 octobre salle polyvalente

ANNECY: Foire d'Annecy 23 septembre au 2 octobre

CHAMBERY : 2 octobre Fête de la nature Château de Boigne

FAVERGES : 15-16-17 octobre Office du Tourisme

GRENOBLE: 8 et 9 octobre au Palais des Sports de Grenoble

LA ROCHE SUR FORON:1-2-3 octobre

LA TOUR DU PIN : 16 et 17 octobre

MERLIN-GERIN : 23-24 octobre

MEYZIEU : 9 octobre boulodrome de la Roseraie

MODANE: 24-25-26 octobre Salle des fêtes

MONTLUCON: 24 octobre

MONTMELIAN: 15-16 octobre Foyer Rural

MOUTIERS : 23-25 septembre à la Salle des Fêtes de la Bathie

PONT DE CLAIX: 9 octobre

ROMANS: 8 et 9 octobre (10 octobre po+ur les scolaires) Salle Ch. Michel

SALLANCHES: 25-26 septembree Salles de l'Ancienne Poste

SEYSSINET : 1-2-3 Octobre

THONON -LES- BAINS : 5-12 octobre MJC Thonon les bains Congrès SMF

TOURNON TAIN: 30 sept. et 1er octobre à Valence

15-16-17 octobre à Tain salle des fêtes

TRONCAIS : 03360 17 octobre

VIENNE :22-23-24 Octobre à Roussillon

VILLEFRANCHE: 22-23 octobre Forum des associations

VILLE-LA-GRAND: Thorens Les Glières 13-14-15 Août

Plateau des Glières 11 septembre

La Muraz 2ème quinzaine d'octobre

Ville-La-Grand 1-2-3 octobre Mairie

VINAY :1 et 2 octobre Tullins MJC

VIZILLE: 16 octobre salle de l'Avant-garde

VOIRON: 24-25 septembre à Rives-sur-Fure